pas noté que mon nom ne figurait pas dans l'article de Verdier - ajoutant qu'il avouait qu'il n'avait pas songé même à se poser la question. J'avais l'impression qu'il faisait entendre, tacitement, que ce genre de choses était le dernier de ces soucis et ne méritait pas qu'on s'y arrête...

2. Dans l'article (maintes fois cité dans l' Enterrement I) de Beilinson, Bernstein, Deligne, rédigé par les soins de Deligne et présenté par lui au Colloque de Luminy³⁵³(**), la dualité en cohomologie étale (que j'avais développée en 1963) est appelée "dualité de Verdier"³⁵⁴(***).

J'ai interrogé Deligne sur cette appellation étrange. Il m'a répondu (avec une pointe d'embarras cette fois) que c'était parce que "tout le monde" l'appelait comme ça. Je ne lui ai pas demandé de me préciser qui était ce "tout le monde", ni en quoi c'était une raison, alors que lui, Deligne, savait parfaitement à qui était due cette théorie.

Cela me rappelle une chose qui m'avait frappé depuis longtemps. En parlant avec moi tout au moins, ou en m'écrivant, Deligne n'utilisait jamais l'expression "catégorie dérivée" sans ajouter "de Verdier". Cela me faisait une impression désagréable à chaque fois, sans que je m'arrête jamais (avant la découverte de l' Enterrement) à sonder le sens, et encore moins, à remettre les points sur les i. Je m'y serais sans doute arrêté, si j'avais pris la peine de jeter un coup d'oeil tant soit peu curieux sur "SGA $4\frac{1}{2}$ ", et sur "l' Etat 0" de la "thèse" de Verdier qui s'y trouve exhumé. (Pour des détails à ce dernier sujet, voir II 3 ci-dessus.)

V L' Eloge Funèbre

- 1. La plaquette jubilaire de l' IHES où se trouve mon Eloge Funèbre³⁵⁵(*) n'a pas été composé par son fondateur et premier directeur, Léon Motchane (comme il m'avait semblé). Peu importe d'ailleurs, ici, l'identité de l'auteur de la plaquette, que Deligne m'a apprise. Il me confirme que c'est bien lui qui a écrit le passage me concernant, et que ce passage, tout comme celui qui le concerne lui Deligne (dû à l'auteur de la plaquette), a bien reçu son "feu vert" avant d'être envoyé à l'imprimeur. Le texte qu'il m'avait consacré était d'abord plus long, et avait été (avec son accord) tronqué par l'auteur de la plaquette. Deligne avait aussi revu et corrigé le texte qui le concernait. Ces textes représentent donc bien le point de vue de Deligne, concernant son oeuvre et la mienne.
- 2. J'ai demandé à Deligne si je m'étais trompé, en présumant que dans aucune de ses publications, il n'a laissé entendre qu'il ait pu apprendre quelque chose par ma bouche. Il me l'a confirmé, avec une seule réserve. Elle concerne la notice biographique qu'il avait écrite à l'intention du Fonds National de la Recherche Scientifique (Bruxelles), à l'occasion de l'attribution du "Prix quinquennal". Ce prix lui avait été attribué (en 1974 je crois) en récompense de sa démonstration des conjectures de Weil. Il est vrai (a-t-il ajouté) que

^{353(**)} Voir, au sujet de ce "mémorable Colloque" et de l'article en question, la note "L'Iniquité - ou le sens d'un retour", n° 75.
354(***) Cette opération s'est faite en plusieurs mouvements. Sur ma proposition, Verdier avait développé après 1963 une théorie de dualité "six opérations" dans le contexte des espaces topologiques ordinaires, en suivant le maître d'oeuvre que j'avais développé dans le contexte algébrique cohérent et étale. Cette dualité avait été baptisée par mes élèves cohomologistes, comme il se doit, "dualité de Verdier" ou "de Poincaré-Verdier", sans mention de ma modeste personne. Dans la "bonne référence" de 1976, Verdier reprend d'autre part, dans le contexte analytique et sans me nommer, une partie du formalisme que j'avais développé dans le cadre cohérent dans les années cinquante (sans avoir rien à y changer). Du coup cette dualité, dans le cadre analytique, prend le nom encore de "dualité de Verdier", ou parfois "de Serre-Verdier", toujours sans mention de ma personne - même Mebkhout suit le mouvement général! Mais (par un coup en retour génial) il est bien évident que la dualité cohérente algébrique n'est qu'une "traduction purement algébrique" de la théorie analytique transcendante, de même que la dualité étale est une telle "traduction" pour la théorie topologique transcendante. Il s'imposait donc, dès lors, de les baptiser également "dualité de Verdier" (Serre et Poincaré étant oubliés pour la circonstance, car ils sont loin). D'après ce que m'a dit Deligne, c'est bien là ce que "tout le monde" s'est empressé de faire. Rideau...

³⁵⁵(*) Voir les deux notes "L'Eloge Funèbre (1) - ou les compliments" et "L'Eloge Funèbre (2) - ou la force et l'auréole", n°s 104, 105.